



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2019**

**Présents** : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GUENSER Michel, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine

**Excusés** : GERWIG Christelle et LECOMTE Nicolas

### **DECISIONS DU CONSEIL**

■ La communauté de communes Terres Toulaises ayant pris la compétence urbanisme, prépare l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Monsieur Jean-Pierre Couteau, responsable de la commission urbanisme, a exposé aux conseillers le nouveau projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce projet, dans les mois à venir, sera présenté à la population.

■ A été désigné comme délégué pour la signature du registre électoral unique, Monsieur Franck WILLAUME. Sont déjà désignés Monsieur Michel GUENSER, délégué de l'administration et Monsieur Laurent THIEBAUT, délégué du tribunal de grande instance.

■ Subventions accordées aux associations :

- Les Jeunes Manonvillois, 400,00 €
- La Manonvilloise, 200,00 €
- Familles Rurales de Domèvre en Haye, participation aux centres aérés de 3,00 € par enfant et par jour
- ADMR, 150,00 €
- ADAPA, 150,00 €
- Centre Brancion, 150,00 €
- Concours de la Résistance, 20,00 € pour l'achat d'un livre.

■ Vote la somme de 119,55 € pour le gardiennage de l'église.

■ Don à l'association « Lesouriredemanon » de 300,00 €.

## INFORMATIONS

- Les jeunes Manonvillois ont reçu le 3<sup>ème</sup> prix de l'appel à projets jeunes de la MSA pour le chantier jeunes qu'ils ont réalisé l'été 2018.
- Un cahier citoyen est disponible à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat le vendredi de 17h à 19h.  
Pour ceux qui désirent organiser un débat, la mairie met à la disposition la salle du conseil. Prendre rendez-vous auprès du maire pour définir le jour et l'heure.
- Un devis d'un montant de 4 596,00 € TTC pour la réparation du garde corps du pont du Réhane a été transmis à notre assurance dans l'attente d'une réponse pour engager les travaux.

Manonville, le 19 février 2019.

Le Maire,

Patrick THIERY